



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 17 MARS 2023

20 mars 2023 : l'Etat de droit, j'y crois !

Depuis 2015, le 20 mars est devenu la « Journée de la justice ». Chaque année, AVOCATS.BE, Association Syndicale des Magistrats (ASM), Union Professionnelle de la Magistrature (UPM), Union royale des juges de paix et de police (URJPP-KVVP), Ligue des droits humains, Syndicat des Avocats pour la Démocratie, Magistratuur & Maatschappij (M&M), Vereinigung der deutschsprachigen Magistrate (VDM), Liga voor mensenrechten, Adviesraad van de Magistratuur (ARM) – Conseil consultatif de la Magistrature (CCM) - réunis au sein de la plateforme l' « Etat de droit, j'y crois ! » - organisent un événement ou un rassemblement pour rappeler au monde politique et à la population leurs revendications communes.

Cette année, l'action prendra la forme de deux conférences-débats sur le thème de l'Etat de droit.

La première aura lieu durant l'heure du midi à l'ULB sur le thème de l'inexécution des décisions de justice et de l'impact sur l'Etat de droit.

Eddy Caekelberghs, journaliste à la RTBF animera un débat auquel participeront Louise Fromont, chargée de recherches au F.R.S.-FNRS, Jacques Englebert, avocat et professeur de droit de la presse à l'U.L.B., Marc Uyttendaele, avocat et professeur de droit constitutionnel à l'U.L.B. ainsi que Marie Messiaen, conseillère à la Cour du travail de Mons et présidente de l'ASM.

La deuxième aura lieu en soirée à l'université d'Anvers et sera consacré au rôle actif du juge ainsi qu'à l'inexécution des décisions.

Jan Buelens, professeur à l'Uantwerpen animera un débat auquel participeront Maurice Adams, professeur de théorie du droit et de droit public à l'université de Tilburg, Luc Lavrysen, président de la Cour constitutionnelle, Bart Willocx, président du tribunal de



première instance d'Anvers et vice-président du collège des Cours et Tribunaux ainsi qu'Evelien de Kezel, juge au tribunal du travail de Gand.

Vous trouverez toutes les informations utiles à l'adresse suivante : www.20mars.be ou www.20maart.be.